

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 1198
77 - Seine-et-Marne
ASSOCIATIONS
Modifications**

Déclaration à la sous-préfecture de Meaux

UNE VOIX POUR UNE VIE - A2V.

Nouvel objet : l'association doit être un élément important d'animation et de développement de la vie en société et favoriser toute initiative collective visant à créer des liens avec des personnes ; l'association a2v est un centre d'analyses et de réflexions de la société civile, qui s'impose une éthique fondée sur le respect des personnes, l'écoute, la tolérance dans les débats et plus globalement, la recherche de l'intérêt général ; elle a pour mission d'accroître la connaissance et la mise en valeur des savoirs et des talents existants dans la société civile, et elle a pour ambition d'élever l'intelligence collective ; pour remplir ces missions, l'association a2v s'engage à produire les réflexions des membres de la société civile sur les grands enjeux de notre époque : - en éclairant les grands débats à partir de la connaissance de leurs problématiques, - en identifiant et en fédérant les talents qui peuvent contribuer à la réflexion et participer par leur action personnelle à l'évolution de la société, - en réunissant ces acteurs autour de valeurs et d'une éthique affichée par l'association et qui font l'objet d'une charte annexée au règlement intérieur ;

Siège social : 66, boulevard Sault, 75012 Paris.

Transféré, nouvelle adresse : chez M Pierre Ngouat, 24, rue des Vanneaux, 77230 Jully.

Date de la déclaration : 10 août 2020.